

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1482

Artikel: Coûts de la santé : petite réforme, grands effets
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Petite réforme, grands effets

Chaque innovation introduite dans le système complexe de la santé produit des effets imprévisibles. Une bonne décennie est nécessaire pour obtenir un résultat substantiel.

Chaque été, les assureurs annoncent la couleur. Pour l'an prochain la hausse des primes pourrait atteindre jusqu'à 10%. Sous réserve, bien sûr, de l'agrément de l'Office fédéral de la santé.

Une fois de plus, les différents acteurs de la santé vont se rejeter mutuellement la responsabilité de l'augmentation des coûts – entre 6 et 7% en 2000. Mais il est inutile de chercher à isoler les coupables, tous le sont à des degrés divers. Les assurés lorsqu'ils soulagent leurs angoisses par la surconsommation de prestations. Les cantons qui allègent leurs dépenses en privilégiant les soins hospitaliers ambulatoires et chargent par

conséquent les caisses maladie – ceux-là n'ont d'ailleurs toujours pas réalisé leur planification hospitalière. Les assureurs qui se croient obligés de constituer des réserves bien supérieures au minimum légal et qui négligent de développer des systèmes d'assurance plus économiques (voir ci-dessous). Les médecins, peu incités à optimiser leurs interventions dans la mesure où elles leur sont remboursées automatiquement. L'industrie pharmaceutique enfin dont les coûts de recherche sont loin de justifier toujours le prix élevé de leurs produits.

Le système de santé ne se pilote pas comme un frêle esquif. La machine est

d'une extrême complexité et toute innovation difficile à introduire sans produire des effets inattendus et négatifs. Les intérêts en présence, à l'exception de ceux des assurés, sont fort bien organisés et le consensus pour des réformes substantielles, l'expérience le montre, nécessite une bonne décennie.

Reste que le système de santé helvétique tient fort bien la comparaison internationale en termes de qualité et d'accès. La LaMal, tant décriée, assure à chacune et à chacun une couverture de soins complète. Faut-il rappeler qu'avant son entrée en vigueur en 1996, l'augmentation annuelle des primes était plus forte encore? jd

Solutions originales pour un cabinet médical zurichois

Assurer la qualité des soins à un coût supportable est chose possible. Des expériences de caisses de santé conduites avec succès depuis plusieurs années le montrent.

Le cabinet médical Medix a ouvert ses portes en 1998 à Zurich dans un ancien bâtiment industriel. Il regroupe aujourd'hui dix praticiens qui prennent soin d'environ 8000 patients. 40 % d'entre eux sont assurés auprès de trois grandes caisses selon le système de la caisse de santé (HMO) et bénéficient d'une réduction de prime de 15 à 20%. Pour ces assurés, Medix négocie un forfait annuel avec les assurances, forfait qui doit couvrir tous les coûts de traitement, les

médicaments et les frais d'hospitalisation.

Les médecins du groupe ont donc intérêt à la bonne santé de leurs patients. Le cabinet propose un horaire d'ouverture très large et dispose d'un service d'urgence permanent. On évite ainsi que le patient soit trop rapidement hospitalisé. Et lorsque l'hospitalisation se révèle nécessaire, le patient est régulièrement suivi par un médecin de Medix. Il ne s'agit pas de simplement limiter les frais au détriment de la santé du patient, mais de discuter avec ce dernier des avantages et des inconvénients d'un traitement; mais c'est toujours au patient qu'appartient la décision finale.

Pour assurer la qualité de ses prestations, le cabinet se réunit une fois par semaine pour la formation continue et l'établissement de standards de traitement. Les médecins sont rétribués au barème d'un médecin-chef hospitalier, augmenté d'un éventuel bonus jusqu'à 20%.

Aujourd'hui, seuls 10 % des assurés en Suisse ont opté pour ce modèle ou pour le système du médecin de famille. Une faible proportion qui s'explique par la promotion insuffisante des caisses pour ces modèles et par une réduction de prime insuffisamment attractive, réduction actuellement limitée par la législation. jd

Pas de repas gratuit

Nez Folio, la revue mensuelle de la NZZ consacre deux pages à Frank A. Meyer. Cela permet de découvrir un peu mieux ce Biennois avec un bureau à Berne, un emploi et maintenant un domicile à Zurich. Arrêtons-nous à l'avant-dernier paragraphe: «au Bellevue, à Berne, j'ai ma table et je suis celui qui invite».

Quand on connaît le rôle de Frank A. Meyer dans les coulisses fédérales, on ne peut que faire un rapprochement avec la citation du professeur Fleiner, dans la *SonntagsZeitung* du 12 août à propos du conseiller d'Etat grison Peter Aliesch: «There is no free lunch» cfp